

## **DE LA POINTE PELÉE AU CHENAIL ÉCARTÉ. TROIS CENTS ANS DE TOPONYMIE FRANÇAISE AU DÉTROIT**

**Andre Lapierre**

### *1. L'établissement de la nomenclature*

Contrairement à la toponymie de la vallée du Saint-Laurent, celle se rapportant à l'époque coloniale française dans la région du Détroit se développe seulement à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est que la principale route servant à la traite des fourrures à l'époque passe bien au nord de la région par la Grande Rivière (aujourd'hui Rivière des Outaouais), se poursuivant le long de la côte nord du Lac Supérieur. Ajoutez à ce constat la présence des Iroquois dans la région du lac Ontario et du lac Érié dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et il est facile de comprendre pourquoi les noms géographiques dans cette partie de la Nouvelle-France occidentale apparaissent plus tardivement qu'ailleurs. En fait, il faut attendre les traités de paix avec les nations iroquoises avant que les explorateurs, missionnaires et voyageurs français ne commencent à utiliser cette route du sud dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan de la nomenclature géographique, la toponymie du Détroit est un microcosme de la toponymie française de l'Ancien Régime. Ce sont surtout des désignations en rapport avec la découverte et de la prise de possession du territoire qui abondent. Ces toponymes sont dûs, en large partie, à l'imagination des premiers voyageurs, missionnaires et militaires à parcourir la région et représentent, pour les nouveaux occupants du sol, des points de repère et d'ancrage dans les terres qu'ils viennent de découvrir.

C'est une toponymie largement descriptive avec des noms comme *Belle Rivière*, *Le Déroit*, *Pointe aux Roches* avec abondance de termes de la faune, *Rivière aux Dindes*, *Rivière aux Canards*, *Rivière aux Puces* et de la flore, *Île au Bois Blanc*, *Rivière aux Cèdres*. À côté de ces désignations plus ou moins spontanées, il existe une toponymie plus formelle qui prend la forme de désignations dédicatoires comme le *lac Sainte-Claire*, nommé en l'honneur de la sainte, le 12 août 1649 ou encore le *Fort Pontchartrain* qui doit son nom à Louis Phélipaux, Comte de Pontchartrain, ancien Ministre de la marine.

La cartographie de l'époque nous apprend peu de choses sur la couche autochtone d'origine, sinon que les premiers arrivants français ne semblent pas l'avoir connue et ne l'ont pas adoptée. Pour quiconque s'intéresse à l'origine des désignations des Premières Nations, les textes de l'époque sont une source plus sûre mais ils ne présentent pas l'avantage de la localisation des toponymes. Ainsi, dans son rapport de voyage à Onondaga en avril 1700, le secrétaire aux affaires indiennes Robert Livingston nous apprend que le Déroit s'appelait *Wawyachtenok* mais le document ne donne pas d'indices sur l'étendue du toponyme<sup>1</sup>.

Notre étude de la toponymie française en Ontario<sup>2</sup> montre que la plupart des toponymes de la période coloniale française ont perduré jusqu'à ce jour, même si plusieurs d'entre eux ont été marqués par l'adstrat anglais. D'autres cependant sont tombés de l'usage et n'ont pas laissé de traces. Soit que ces formes n'aient vraiment pas pris racine dans les usages de l'époque, soit que l'entité géographique qu'elles désignaient ait cessé de jouer un rôle stratégique sur le plan militaire ou commercial, leur existence aura été éphémère. Il ne reste plus de traces de la *Petite Côte*, forme pourtant largement attestée dans les textes et sur les cartes françaises mais dont l'importance en tant qu'entité de peuplement a beaucoup diminué après la Conquête. Quantité d'autres, comme la *Pointe de Montréal*, la *Pointe de Sable*, la *rivière à Gervais*, le *ruisseau de la Vieille Reine*, ont subi le même sort.

---

<sup>1</sup> E.B. O'Callaghan, ed. *Documents Relating to the Colonial History of New York*. Vol 4. Albany: Need, Parsons and Company, 1854. p. 650.

<sup>2</sup> André Lapierre, *Toponymie française en Ontario*, Montréal et Paris, Études vivantes, 1981.

## *2. Les mutations dues à l'adstrat anglais*

La Conquête entraîne une série de modifications à la strate toponymique d'origine et la transforme radicalement avec le résultat que peu de toponymes ont survécu jusqu'à nos jours sans avoir été modifiés, d'une façon ou d'une autre, par l'adstrat anglais. Ces transformations sont le résultat de la réaction des nouvelles autorités civiles et militaires britanniques à la nomenclature déjà en place, selon qu'elles la rejettent ou l'adoptent. Le rejet résulte en la substitution d'une forme par une autre alors que le maintien prend la forme de la traduction et de l'intégration.

### *2.1. Le rejet des formes d'origine*

La substitution des formes françaises par des désignations anglaises est le résultat de la volonté politique de donner un visage anglais à un espace découpé à l'origine en français et de changer ainsi le faciès toponymique en faveur de la culture du conquérant. L'exemple le plus percutant dans la région du Détroit est le remplacement du nom de la rivière *La Tranche* par la désignation *Thames River*, ordonnée par proclamation royale du premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, John Graves Simcoe. Un autre exemple serait la substitution de *Isle aux Dindes* dans la rivière Détroit par *Fighting Island*.

### *2.2. Le maintien des formes d'origine*

La carte de 1749 de Chaussegros de Léry, reproduite dans Lajeunesse<sup>3</sup> montre qu'une bonne partie des toponymes est passée dans l'usage contemporain. Le maintien de ces formes est le résultat de leur acceptation par la collectivité anglophone et s'est fait par le biais de deux processus linguistiques : la traduction et l'intégration. Le premier processus

---

<sup>3</sup>Ernest J. Lajeunesse, *The Windsor Border Region*, Toronto, The Champlain Society, pour le Gouvernement de l'Ontario, par University of Toronto Press, 1960, p. liv.

implique le maintien de l'identité du toponyme qui est reprise dans une langue autre que celle d'origine, en l'occurrence, l'anglais. Le second procédé retient la forme d'origine française soit sous sa forme graphique, soit sous sa forme orale et l'intègre aux systèmes graphémiques d'une nouvelle langue, l'anglais.

### 2.2.1. Maintien par traduction

Dans la région du Détroit, ce procédé a été particulièrement productif et prend plusieurs formes. Les traductions peuvent être intégrales et affecter le terme générique et le terme spécifique du toponyme :

<i>Pointe aux Roches</i>	<i>Stoney Point</i>
<i>Petite Rivière</i>	<i>Little River</i>
<i>Isle aux Cochons</i>	<i>Hog Island</i> (plus tard <i>Belle Isle</i> )

Ailleurs, elles sont partielles et n'affectent que le terme générique :

<i>Belle Rivière</i>	<i>Belle River</i>
<i>Rivière aux Canards</i>	<i>River Canard</i>
<i>Rivière Rouge</i>	<i>River Rouge</i>
<i>Rivière aux Raisins</i>	<i>River Raisin</i>

Les règles de traduction intégrale et partielle peuvent s'accompagner d'autres transformations dans le passage d'une langue à l'autre comme la chute d'articles ou d'accents (*Rivière du Détroit* > *Detroit River*) ou un ajustement du générique comme dans *Rivière aux Cèdres* > *Cedar Creek*.

### 2.2.2. Maintien par intégration

Le procédé de l'intégration voit la forme d'origine se fondre dans la langue réceptrice de deux façons différentes selon que la source est orale ou écrite.

*2.2.2.1. Intégration par transmission orale*

Si le toponyme d'origine s'est transmis de bouche française à oreille britannique dans la tradition orale, il y a fort à parier que son orthographe va se réajuster afin de s'accorder avec les règles graphémiques de la nouvelle prononciation à l'anglaise:

*Chenail Écarté Snycarty*

*Bois-Blanc                      Bob-Lo*

*Lac Sainte-Claire              Lake Sinclair (plus tard Lake St. Clair)*

*2.2.2.2. Intégration par transmission écrite*

Si le toponyme d'origine s'est transmis par la voie du texte ou de la carte dans la tradition écrite, il est fort probable que la prononciation française va disparaître alors qu'on applique à l'orthographe d'origine les valeurs graphémiques de l'anglais:

Saint Joachim [se<sub>3</sub>wa<sub>3</sub>e]              >              [sejntd<sub>3</sub>okəm]

Grosse Pointe              [grospwɛt]              >              [gɹɑspɔjnt]

Ouellette              [wɛlɛt]              >              [olɛt]

En résumé, si la transmission du toponyme s'est faite oralement, on peut s'attendre à ce que la forme écrite soit modifiée dans la langue réceptrice. Inversément, si la transmission s'est faite par la voie de l'écriture, il y a de fortes chances que la forme orale soit modifiée.

*3. Les témoins ontariens du passé colonial français*

Les noms géographiques suivants appartiennent à la période coloniale du Détroit et constituent les principaux témoins toponymiques de la présence française du côté ontarien de la rivière. Ils se maintiennent encore

aujourd'hui, sous une forme ou une autre, dans la nomenclature officielle de la province, grâce à une politique de reconnaissance du fait français, adoptée par la Commission de toponymie de l'Ontario<sup>4</sup>. Nous travaillons présentement à un inventaire des toponymes du versant américain de la rivière comme *Rivière Rouge*, *Belle Isle*, *Rivière aux Becs-scies*, etc., et espérons en faire état dans une étude éventuelle sur la toponymie française du Michigan.

*Belle Rivière*

---

<sup>4</sup>André Lapierre, « Un modèle particulier d'aménagement linguistique: la planification toponymique en milieu minoritaire », dans les *Actes du Colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*, J. Dolbec et H. Troesler (dirs.), Québec et Chicoutimi, Office de la langue française et Université du Québec à Chicoutimi, 1993, pp. 91-100.



La forme d'origine de ce toponyme, *Belle rivière*, apparaît dans des textes de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La carte du relevé McNiff de 1791, reproduite dans Lajeunesse<sup>5</sup>, donne encore la forme française d'origine. Selon certaines sources, le passage de *Belle Rivière* à la forme actuelle *Belle River* n'aurait eu lieu que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, une petite communauté établie le long de la rivière, auparavant connue sous les noms de *Woodslee* et de *Rochester*, adopta le nom de la rivière avec un terme générique anglais. Cependant, la communauté franco-ontarienne utilise encore de nos jours la forme française d'origine, dont le statut de forme parallèle est officiellement reconnu.

#### *Chenail Écarté*

Rarement attesté durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce toponyme apparaît surtout sur les cartes anglaises d'après la Conquête. Une des premières formes relevées, *Channail Écarté*, permet de faire remonter le nom à une variante franco-canadienne du mot français «chenail» qu'on a écrit «chenail», conformément à la prononciation populaire en usage dans le parler d'alors et encore attestée aujourd'hui. À travers les différentes graphies relevées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, on devine la difficulté qu'avaient les colons écossais, arrivés dans cette région du lac Sainte-Claire vers 1804, à prononcer ce toponyme d'origine française. Ainsi est née une nouvelle forme *snye*, prononcée [snaj], qui n'est rien d'autre qu'une adaptation anglaise du mot français «chenail» et qui est d'ailleurs passée dans le lexique anglais d'Amérique. *The Snye* est attesté dès 1880 et va concurrencer la forme française jusqu'à nos jours. On a même relevé dans l'usage un exemple d'intégration orale sous la forme *Snye Carty*. En 1975, la Commission de toponymie de l'Ontario a recommandé de retenir *Chenail Ecarté* comme toponyme officiel, suivi de la forme *The Snye*, entre parenthèses. Ce type de désignation double, plutôt rare en toponymie, a permis de concilier la tradition historique avec l'usage local.

---

<sup>5</sup>Lajeunesse, *Windsor Border Region*, p. lxxiii.



### *Grande Pointe*

Peu de textes et de cartes font état de ce toponyme, à l'origine un bras de terre s'avancant dans le lac Sainte-Claire, mais désignant aujourd'hui une petite localité à quelques kilomètres à l'intérieur des terres. La forme traduite *Big Point* est souvent attestée durant le XIX<sup>e</sup> siècle, même aussi tard que 1914. L'origine française du toponyme ne fait pas de doute, mais il est difficile de préciser son origine géographique. Certaines sources orales dans la région de Pain Court précisent qu'il existait jadis une *Grande Pointe* dans la baie de Mitchell dans le lac Sainte-Claire. Expliquerait-on le toponyme actuel par le recul des eaux? Ou s'agirait-il d'un transfert toponymique, depuis la pointe à la localité, au moment de la fondation de la paroisse dans les années 1880? Pour l'instant, les hypothèses sont nombreuses et l'origine de ce toponyme reste énigmatique.

### *Grosse Île*

Parmi les îles de l'ancienne *Rivière du Détroit* qui se trouvent aujourd'hui en territoire américain, il faut signaler celle-ci dont le nom, sur le plan graphique du moins, a peu changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme bien des toponymes d'origine française aux États-Unis qui se sont conservés sous leur forme écrite, on peut supposer que la prononciation de *Grosse Île* a été marquée par l'adstrat anglais.

### *Île au Bois Blanc*

Le nom de cette île, située à l'entrée de la rivière Détroit, paraît sur les cartes dès 1730 et remonterait aux premiers moments de la fondation de la colonie. Il en est souvent fait mention par le P. Pierre Philippe Potier, s.j. (1708-1781) qui y rédigea plusieurs de ses observations sur le parler des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup> depuis sa cabane de missionnaire. La forme

---

<sup>6</sup> Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.* Ottawa, Presses de l'Université

d'origine rappelle les nombreux saules, tilleuls et sapins de l'île, espèces connues jadis sous le terme collectif «bois blancs», en raison de leur bois de couleur banchâtre. La forme d'origine s'est maintenue tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle à côté de variantes comme *Isle aux bois blancs*. L'influence anglaise se fait sentir peu de temps après le passage du Détroit aux États-Unis avec la concurrence sur les cartes de formes comme *Bois Blanch*, *Bob-Lo* et *Bois Blank*. Une étude récente<sup>7</sup> remet en cause l'origine anglaise de la forme *Bob-Lo* et propose plutôt une étymologie française en faisant remonter le toponyme à une forme dialectale française. La forme actuelle retient le spécifique d'origine avec un générique anglais: *Bois Blanc Island*. Dans la population franco-ontarienne toutefois, une variante de la forme d'origine française, *Île aux Bois Blancs* est encore d'usage courant et a reçu le statut de forme parallèle.

#### *Île de Pierre*

Attestée sur les cartes du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sous la forme *Isle de la pierre* ou encore *Île de pierre*, cette île de la rivière Détroit a été ainsi appelée à cause de la bonne pierre de grès qu'on y trouvait à l'époque. Après la Conquête, les termes générique et spécifique du toponyme ont été traduits en *Stony Island*. Partie intégrante de l'héritage toponymique français de l'ancienne région du Détroit, cette île se trouve aujourd'hui en territoire américain.

#### *Lac Sainte-Claire*

La premier nom de ce vaste plan d'eau, *Lac des eaux de mer*, aurait été donné par les premiers explorateurs et missionnaires pour le distinguer du Lac Huron, aussi connu à l'époque sous le nom de *Lac des eaux douces*. C'est pendant l'expédition de La Salle, le 12 août 1649, que le nom fut

---

d'Ottawa, 1994.

<sup>7</sup> Frank R. Hamlin, « *Bois Blanc*, alias *Bob-lo*, un toponyme ontarien d'origine dialectale française », dans *Onomasstica Canadiana*, Vol. 81, no 1, 1999, pp. 31-41.

changé et que celui de la sainte du jour fut donné au lac. La traduction du générique s'est faite après la Conquête, la forme *Lake St. Clair* apparaissant sur les cartes dès 1794. On a même relevé sur certaines cartes la forme *Lake Sinclair* dans laquelle on reconnaît une tentative de rendre dans l'orthographe anglaise une suite sonore dont l'origine française était devenue opaque. La forme actuelle résulte de l'abréviation à l'anglaise de l'élément «sainte» et du passage de *Claire* à *Clair*, peut-être par analogie avec la forme *Sinclair* déjà mentionnée. La forme d'origine a cependant le statut de forme parallèle et apparaît, entre parenthèses, sur la carte routière de la province, à côté de la forme officielle.

#### *Pain Court*

En 1851, les paroissiens de l'*Immaculée Conception* demandèrent au gouvernement fédéral que le nom de leur paroisse soit donné au bureau de poste de la localité. Cette requête n'eut pas de suite puisque, dix ans plus tard, c'est le toponyme *Dover South* qui est utilisé. Il semble pourtant que, dès cette période, on connaisse un autre nom d'origine populaire : *Pain Court*, et c'est celui qui deviendra le nom officiel du village. Les explications sur l'origine du toponyme sont quelques fois contradictoires. Pour certains, le mot remonterait à une expression «le pain est court» qu'utilisaient les premiers colons, profitant de l'été pour aller au canot acheter du blé au moulin du Détroit. Pour d'autres, le mot serait lié aux petits pains que les colons fabriquaient, avec le peu de farine qu'ils avaient, à l'occasion de la visite des missionnaires. D'autres, enfin, faisant allusion à la pauvreté des premiers arrivants, disent plus simplement que les pains fabriqués à cet endroit étaient plus courts qu'ailleurs. Le toponyme *Pain Court*, pour sa part, est reconnu dès 1911. Vers 1916, se dessine une tendance à fusionner les deux mots pour donner la forme *Paincourt*, mais c'est la forme *Pain Court* qui va prévaloir.

#### *Petite Île aux Dindes*

Les anciennes cartes de la région du Détroit ont d'abord fait voir une seule île, *I. aux dindes*, à cet endroit. La carte de 1749 de Chaussegros de

Léry, reproduite dans *Lajeunesse*<sup>8</sup>, est plus précise et fait voir deux îles situées l'une à côté de l'autre : *Isle aux Dindes* et *Petite Isle aux Dindes*. Ces toponymes descriptifs nous rappellent l'abondance de ce type de volaille dans la région à l'époque. La grande *Isle aux Dindes* est devenue aujourd'hui *Fighting Island*. Quant à la *Petite Isle aux Dindes*, c'est elle qui est devenue la *Turkey Island* d'aujourd'hui.

#### *Pointe aux Roches*

Il est vraisemblable que la création de ce toponyme du lac Sainte-Claire soit contemporaine de la colonisation du Détroit bien que les attestations cartographiques de la période coloniale soient rares. La traduction anglaise *Stoney Point* apparaît sur les cartes à partir de 1862 et désigne quelques années plus tard le bureau de poste d'un village qui s'est développé tout près de la pointe. En 1876, un deuxième bureau de poste, établi à l'une des extrémités du village, est ouvert sous le nom de *Chevalier*, en l'honneur d'une des familles pionnières. En 1904, ce bureau de poste est fermé et toute la localité prend alors le nom de *Stoney Point*. Mais en 1950, le bureau de poste adopte le toponyme français d'origine, sous la forme *Pointe-aux-Roches*. En 1998, la Commission de toponymie de l'Ontario approuve une résolution de la municipalité qui veut être désormais connue sous la désignation bilingue *Stoney Point / Pointe-aux-Roches*.

#### *Pointe Pelée*

La forme actuelle de ce toponyme, *Point Pelee*, correspond d'assez près à la forme française d'origine qui apparaît au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Pointe Pelée* est un toponyme descriptif qui désigne une longue pointe dont la côte orientale est largement constituée de dunes de sable, d'où le mot «pelée» signifiant «dénudée». Les explorateurs et voyageurs qui longeaient la

---

<sup>8</sup>*Lajeunesse, Windsor Border Region, p.liv.*

côte nord du lac Érié devaient la contourner avant d'entreprendre la remontée de la rivière du Détroit. On a relevé un exemple de traduction en *Bald Point* et, de 1828 à 1860 environ, la concurrence d'une forme substitutive, *South Foreland*. Il semble pourtant que, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la forme actuelle *Point Pelee* se généralise.

#### *Rivière aux Canards*

C'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques années après la fondation du Détroit en 1701, qu'apparaît ce toponyme descriptif, dû à la grande quantité de canards dont il est souvent fait mention le long de la rivière dans les documents d'époque. La première attestation (*R Au Canard*) remonte à la carte de De Couagne de 1711<sup>9</sup> ; par la suite, la forme *Rivière aux Canards* revient régulièrement dans les textes et sur les cartes de la région, jusqu'à la Conquête. Après l'arrivée des Loyalistes, l'article «aux» tombe et le terme générique rivière passe à *river*, mais le terme spécifique tout en subissant quelques modifications graphiques, reste français : *River Canard*. Plus tard, l'ordre des mots change et le toponyme devient *Canard River*, probablement sous l'influence d'autres toponymes de ce type, tels *St. Clair River*, *Detroit River*, *Belle River*, conformément à l'usage anglais. Une collectivité avoisinante porte aussi le nom de la rivière, mais les éléments sont inversés en *River Canard*, sous l'influence de la forme parallèle *Rivière-aux-Canards* encore en usage chez les francophones du comté d'Essex.

#### *Rivière aux Cèdres*

On trouve peu d'explications sur l'origine de ce toponyme, mais un examen des cartes de l'époque révèle l'existence d'une *R. aux Cèdres* ou encore *R. des Cèdres* à cet endroit le long de la côte nord du lac Érié. Le relevé McNiff de 1791, reproduit dans Lajeunesse<sup>10</sup>, donne *Cedar Creek*,

---

<sup>9</sup>La carte est reproduite dans Brian Leigh Dunnigan, *Frontier Metropolis: Picturing Early Detroit, 1701-1838*, Détroit, Wayne State University Press, 2001, p. 25, fig. 2.3.

<sup>10</sup>Lajeunesse, *Windsor Border Region*, p. lxxiii.

forme dans laquelle on remarque une traduction et un ajustement du terme générique qui passe de *rivière* à *creek*, en raison de la faiblesse du débit du cours d'eau . On retrouve aussi des traces de l'ancienne forme dans la désignation d'une collectivité voisine: *Cedar Beach*.

#### *Rivière aux Dindes*

Le cours d'eau qui se jette dans la rivière Détroit près de l'ancienne *Isle aux Dindes* s'appelait jadis *Rivière aux Dindes*. On a relevé cette forme aussi tard que 1790, alors que d'autres toponymes d'origine française de la région, notamment l'*Isle aux Dindes* et la *Petite Isle aux Dindes*, avaient déjà été modifiés par l'adstrat anglais. Il est même possible que la traduction et l'adaptation du générique ne soit survenues que plusieurs années après le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières attestations cartographiques de *Turkey Creek* datant de 1849.

#### *Rivière aux Puces*

L'origine de ce toponyme nous échappe, comme dans le cas de bien des toponymes se rapportant à la faune et à la flore. Les puces dont il est question sont probablement de petits insectes ou crustacés d'eau douce qui devaient être assez abondants dans la région pour que les premiers colons aient voulu les retenir dans la nomenclature géographique. Les attestations cartographiques datant de l'Ancien Régime sont rares mais la forme d'origine, *Rivière aux Puces*, apparaît aussi tard que 1795, alors que d'autres toponymes d'origine française avaient déjà été traduits sur les cartes de la région. Le terme générique a subi le même sort que d'autres entités voisines de la même catégorie, passant à *river* au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Quant au spécifique, il est passé du pluriel au singulier pour donner la forme actuelle *Puce River*. Les francophones d'Essex continuent, quant à eux, à utiliser la forme d'origine, qui a d'ailleurs le statut de forme parallèle.

#### *Rivière du Détroit*

La forme première de ce toponyme descriptif, *Rivière du Détroit*,

apparaît sur les cartes à partir de 1744. On connaissait auparavant cet étroit passage entre les lacs Érié et Sainte-Claire sous le nom de *Détroit d'Érié*. Certaines cartes anciennes laissent croire cependant que le nom *Rivière du Détroit* s'appliquait à l'époque non seulement à ce passage, mais à l'ensemble du cours d'eau qui relie le lac Érié au lac Huron, en passant par le lac Sainte-Claire. Ce n'est que plus tard que l'on précisera les limites actuelles du toponyme. Quant aux premières attestations du toponyme *Détroit*, elles sont antérieures à la fondation du fort par Cadillac. On trouve par exemple la forme *De Troett* dans un rapport de voyage de 1700, fait par le secrétaire aux affaires indiennes Robert Livingston<sup>11</sup>. Les premières cartes d'après la Conquête nous montrent que le terme générique *rivière* a été traduit en *river* en même temps qu'on laissait tomber l'article «du» et l'accent du mot Détroit. La forme actuelle, issue de ces modifications, remonte à 1790 et n'a pas changé depuis, tant au Canada qu'aux États-Unis. Chez les francophones d'Essex cependant, la forme *Rivière Détroit* est d'usage courant et reconnue comme forme parallèle par les autorités toponymiques de l'Ontario.

#### 4. Conclusion

Le visiteur étranger arrivant dans la région du Détroit ne peut pas manquer d'être frappé par les traces du passé colonial français. Que ce soit depuis les airs où il voit se profiler, le long de la rivière, l'ancien découpage des terres selon le mode seigneurial, ou encore dans le tracé des rues de Windsor, lui-même bâti sur ce même découpage, partout il voit comment le passé continue à vivre dans le présent. La toponymie, du fait de sa permanence à travers le temps et l'espace, reste un témoin privilégié de cet héritage français et constitue un fil conducteur entre le passé colonial et le présent cosmopolite de la région. Le maintien de ces marques identitaires résonne avec d'autant plus d'authenticité et d'émotion qu'il s'est fait envers

---

<sup>11</sup> O'Callaghan, *Documents*, p. 650.

et contre un bouleversement démolinguistique qui a depuis longtemps fait basculer la région dans l'orbite anglophone et s'est forgé dans un milieu quelquefois hostile à son développement.